

Fédération des CIQ du Pays d'Aix

AUDITION DU 23 JANVIER 2020 : Monsieur Mohamed LAQHILA

L'audition était prévue de 16h à 18h avec une heure de présentation libre par le candidat et une heure d'échanges avec la salle. Pour une raison de contrainte d'agenda, M. Laqhila nous informe à son arrivée qu'il est dans l'obligation de partir à 17h15. L'audition s'est donc résumée à une heure de présentation libre.

M. Laqhila se présente :

Candidat aux élections municipales d'Aix-en-Provence de mars 2020

Député de la 11^{ème} circonscription depuis le 21/06/2017

Inscrit au Mouvement Démocrate à l'Assemblée Nationale

Né le 3 août 1959 à Oulmès (Maroc), Expert-comptable, Commissaire aux comptes

Sa vision de la gouvernance :

* Il revendique la mise en place d'une gouvernance partagée, avec plus de pouvoirs donnés aux mairies annexes. Elles seront les portes d'entrée pour résoudre les problèmes, le guichet *unique* d'accompagnement des habitants du quartier. Chaque adjoint rendra compte de son activité une fois par an.

* Sa ligne d'action politique municipale consiste à développer un territoire durable sur la base de trois piliers : environnemental, social et sociétal. Cette action municipale s'inscrira dans la gouvernance métropolitaine, dont il faut qu'Aix soit une partie prenante.

* La méthode de gouvernance consistera à associer toutes les parties prenantes (élus, services et citoyens ayant un intérêt) à un projet de développement ou de transformation du territoire, à les faire dialoguer de manière à aboutir à une décision qui tienne compte des réalités de terrain.

En début de mandat un audit sera conduit, durant 3 mois, non seulement sur la dimension financière mais aussi sur les domaines principaux de l'action municipale : voirie, pollution, commerce... Sur cette base un programme sera mis en place en 6 mois avec des objectifs précis. Le programme sera défini avec la population.

En matière de mobilité et de stationnement, il convient de

- développer les transports en commun avec des voies réservées aux bus, covoiturage et taxis, et augmenter les bus et voitures électriques. L'objectif est que chaque habitant soit à 300 mètres au maximum d'un transport collectif et que le paiement devienne facile (carte bancaire).

- Un projet vélo est à mettre en place

- Il faut également désengorger l'hyper-centre en matière de livraisons.

- Il convient aussi de supprimer la pollution en supprimant entre autre les points noirs de circulation (la Ville doit travailler avec l'Etat). Une commission Environnementale sera chargée des améliorations en ce domaine.

En ce qui concerne **les réseaux**, il propose :

- la création d'un guichet unique d'accompagnement pour obtenir la fibre

- le développement de la 5G au niveau Métropole

- un contrôle des réseaux d'eaux.

La propreté est un enjeu très important. Il faut que tous les territoires soient traités de manière équitable. Un observatoire de la propreté publique sera mis en place, avec une police de l'environnement qui permettra de sanctionner les incivilités. Il organisera une sensibilisation à la propreté avec une grande opération mensuelle par quartier et des interventions en écoles.

Par rapport à la **Métropole**, il souhaite

- arrêter l'opposition systématique contre celle-ci ET
- participer activement à sa gouvernance
- améliorer la signalisation de la voirie
- constituer un vrai maillage hiérarchisé et sécurisé de toutes les circulations
- abaisser les coûts de l'éclairage public.

Le logement doit faire l'objet d'une politique active de manière à favoriser l'installation d'aixoïis qui n'ont pas les moyens d'acheter un logement dans la ville. Un "office foncier solidaire" sera mis en place. Il sera chargé de construire des logements (3000) qui seront mis à la vente dans des conditions spécifiques solidaires (système du bail emphytéotique de 99 ans qui évite de payer le terrain lors de l'achat d'un logement). Il souhaite aussi figer les constructions là où la pollution sonore est très forte.

La sécurité doit être renforcée, en particulier dans les villages. Le projet est d'augmenter de 60 % le nombre de policiers municipaux, de mettre en place plus de caméras de surveillance.

Un document sur son site internet présente le détail de son projet.

L'audition se termine à 17h15.